

Attribution des compléments inclusion Mobilités entrantes Erasmus + AC171 (Mobilités internationales)

L'attribution des compléments financiers pour l'inclusion des participants ayant moins d'opportunités est fixée selon les obstacles suivants :

CATEGORIES D'OBSTACLES	MONTANT	PROFILS ELIGIBLES	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS
HANDICAP	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles.	Certificat médical (daté de moins de 6 mois et signé par un médecin agréé) ou carte d'invalidité, attestant que le participant est considéré comme gravement handicapé conformément à la réglementation nationale. Ce certificat devra, si possible, montrer le % d'handicap du bénéficiaire.
PROBLEMES DE SANTE	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les problèmes de santé suivants : 1. Les maladies de longue durée 2. Les maladies chroniques 3. Toute autre situation liée à la santé mentale	Certificat médical (daté de moins de 6 mois et signé par un médecin agréé) attestant que le participant souffre d'un problème de santé qui entraîne une charge financière supplémentaire pendant la mobilité physique à Nantes U.
OBSTACLES SOCIAUX	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les obstacles liés à la situation familiale : 1. Participant qui est parent (en particulier un parent isolé) Pour ce profil : Au moins un enfant est pris en charge pendant toute la durée du séjour De financement supplémentaire est versé quel que soit le nombre d'enfants participant à la mobilité 2. Participant qui est orphelin	Certificat officiel attestant de la situation famille, tel qu'une copie du livret de famille ou équivalent.
OBSTACLES ECONOMIQUES	250 € / mois	Cette catégorie regroupe : 1. Les personnes qui ont un faible niveau de vie ou un faible revenu 2. Les personnes qui dépendent du système de protection sociale	Certificat d'une autorité nationale compétente (ex : protection sociale, gouvernement). Pour un pays dans lequel aucun système de protection social n'est disponible : attestation sur l'honneur d'un des parents du participant.

OBSTACLES GEOGRAPHIQUES	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les participants issus d'une zone rurale.	Document prouvant l'adresse du participant (facture d'énergie, d'eau, bail etc.). Si le document justificatif n'est pas au nom de l'étudiant: attestation d'hébergement signé d'un des parents.
AUTRES	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les participants qui : 1. ont le statut réfugié 2. Sont demandeurs d'asile	Décision d'octroi de l'asile ou de la protection subsidiaire, comme un permis de séjour. + Passeport - pour les demandeurs d'asile, passeport spécial pour les étrangers, autre(s) document(s) d'identification.

CONDITIONS:

Pour faire la demande de complément financé, le participant devra fournir un justificatif (listé ci-dessus) et une attestation sur l'honneur, au moment de sa candidature.
L'établissement d'origine devra valider la demande de complément financier, en <u>cosignant la déclaration</u> <u>sur l'honneur</u> du participant.

Les documents prouvant l'éligibilité à un complément financier doivent être archivés, par les deux établissements, pendant au moins cinq ans et doivent être fournis sur demande en cas de contrôle de l'Agence Erasmus +.

- ☐ Il n'est possible de répondre **qu'à un seul critère fixé** pour les participants ayant moins d'opportunités.
- □ Tout complément accordé à des étudiants est couvert par la subvention accordée à Nantes Université par l'agence nationale Erasmus + France.
- ☐ Les compléments inclusion sont accordés aux participants sous réserve de budget disponible au moment de leur candidature. Si le nombre de participants pouvant prétendre à un complément est supérieur au budget disponible, Nantes Université se réserve le droit de :
 - 1. Réduire la durée prévue des mobilités (6 mois au lieu d'un an par exemple)
 - 2. Proposer la mobilité sans compléments inclusion